



ACCUEIL DE LOISIRS DE PUYRICARD 3 / 12 ANS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vacances d'Hiver 2019

Ce document est à faire parvenir au Secrétariat à partir du :
mardi 15 janvier 2019 pour les habitués (5 jours de présence depuis l'été 2018)
et à partir du mardi 22 février 2019 pour les occasionnels et nouveaux

PARENTS Nom :
Prénom :
Adresse Mail :
ENFANT Nom :
Prénom :
Date de naissance:/...../.....
Age : ans

N° D'ORDRE :
Enregistré par :
DATE DE RECEPTION
le / / 2019 H
Par Mail Par Courrier Direct
cadre réservé au Secrétariat

RÉGIME ALIMENTAIRE : SANS PORC VÉGÉTARIEN PAI

Remplissez les tableaux de façon méticuleuse, ils nous serviront pour la saisie informatique par N° d'ordre d'arrivée.

RÉSERVATION DES PERIODES DE FRÉQUENTATION

ALSH 1ère semaine			
	Matin	Repas	A. Midi
Lundi 11 février			
Mardi 12 février			
Mercredi 13-févr	JOURNEE A GULLI PARC*		
	ALSH		
Jeudi 14 février			
Vendredi 15 février			

*50 places / Prévoir pique-nique

ALSH 2ème semaine			
	Matin	Repas	A. Midi
Lundi 18 février			
Mardi 19 février			
Mercredi 20 février	SORTIE GOLF & LASER GAME (8-12 ans)**		
	ALSH		
Jeudi 21 février			
Vendredi 22 février			
	Spectacle de magie		

**20 places / Prévoir pique-nique

STAGE 1ère semaine		
Du 11 au 15 février	Tarif	
STAGE EMOTIONS ET HUMEURS 5-7 ANS	Activités ludiques pour aider les enfants à mieux comprendre leurs émotions : lectures, jeux, arts et créations manuelles autour des émotions	ALSH + 10 € (12 places)

STAGE 2ème semaine		
Du 18 au 22 février	Tarif	
STAGE MUSIQUE D'ARGILE 8-12 ANS	5 matinées de création d'instruments de musique en céramique fonctionnels (ocarina, maracas,...) et 5 après-midis de loisirs	ALSH + 10 € (10 places)

Consulter le règlement intérieur pour les conditions d'annulation.

ATTENTION !

3 possibilités de nous adresser ce formulaire :

- **Pour les habitués** : par mail, à partir du lundi minuit, à l'adresse "reservation@cscdavin.org", par courrier ou dépôt direct au secrétariat du CSC aux dates détaillées ci-dessus.

- **Pour les Nouveaux et occasionnels** : Dépôt au secrétariat du CSC aux dates détaillées ci-dessus.

En raison du nombre limité de place, l'inscription à l'Accueil de Loisirs ne sera définitive qu'après :

- Vérification et/ou mise à jour du dossier de l'enfant (fiche sanitaire, pièces obligatoires, impayés...)
- Confirmation des disponibilités par le secrétariat du CSC selon l'ordre d'arrivée et les places disponibles
- Dépôt du chèque de règlement dans la semaine suivant la confirmation
- Les inscriptions supplémentaires au cours du trimestre devront-êtres réglées le jour même.

AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTE PAR LES ANIMATEURS SANS ÊTRE A JOUR DE SON INSCRIPTION.

Date:

Signature :

Les inscriptions de dernière minute devront se faire directement au secrétariat

Avec le soutien de :

